

endant les grandes vacances d'été, des mini séjours de 3 à 6 jours peuvent être proposés permettant aux enfants et aux adolescents de gagner en autonomie et de pratiquer des activités qui changent du quotidien. A titre d'information, un séjour tout compris coûte environ 750 € à la collectivité dont 500 € restent à sa charge après l'aide de ses partenaires.



	SÉJOURS jusqu'à 3 jours	SÉJOURS jusqu'à 6 jours
T1	80,41€	160,82€
T2	87,51€	175,01€
Т3	94,60€	189,20€
T4	101,70€	203,39€
T5	108,79 €	217,58€



LES ADOLESCENTS

arce que les ados du territoire ont des besoins spécifiques et ont tout de même besoin d'être encadrés pour bien grandir, la Communauté de Communes Briance-Combade propose un service dédié. Les activités sont essentiellement tournées vers la pratique du multimédia, le sport et la nature.

A titre d'information, en pratiquant ce tarif, la Communauté de Communes demande aux familles de participer à hauteur d'environ 3% du coût réel du service proposé. Le coût pour la famille d'un adolescent qui fréquenterait systématiquement la structure serait de 1.03 € la demi-journée (le mercredi) et de 2.06 € la journée (vacances scolaires).

A titre d'exemple, une sortie « grimpe aux arbres » a coûté récemment 9 € par adolescent hors frais de transport et de personnel encadrant.



- Adhésion au trimestre : 45 €
- Tarif des sorties Accueil Ados : 6 €
- Tarif exceptionnel des sorties dans les grands parcs d'attractions :
- 20 € par enfant ou adolescent hors frais de restauration (restauration forfaitaire à 9,80 € le cas échéant)





CONTACT ET INSCRIPTIONS

Service Enfance-Jeunesse Briance-Combade 5 route du Puy Chat 87130 Châteauneuf-la-Forêt Tél: 05.55.37.71.45 Mail: jeunesse@briancecombade.fr





UN PROJET POUR BIEN GRANDIR

Un bâtiment hors du commun

est le choix des élus de Briance-Combade qui se sont succédés, équiper la jeunesse d'un espace à la jeunesse un espace de vie collectif de très haute qualité.



Sur 600 m²

au sol, un bâtiment flambant neuf en bois permet d'offrir des salles d'activités, des dortoirs pour les plus petits, des infirmeries, des espaces de stockages, des espaces bibliothèques, un espace extérieur sécurisé, un office pour préparer de bons goûters.... Entièrement tourné vers la nature environnante, il permet très rapidement l'accès aux équipements sportifs et de loisirs. Un soin particulier a été apporté aux matériaux utilisés pour qu'ils soient les plus écologiques possibles et sans impact sur la santé des jeunes.

UN PROJET PÉDAGOGIQUE DE QUALITÉ



Il s'agit de proposer à chaque enfant un parcours éducatif et de loisirs de qualité. Apprendre à vivre avec les autres, dans le respect des personnes et des règles qui fondent la société, acquérir des compétences nouvelles et des capacités physiques pour agir et penser librement, devenir autonome, vivre avec son temps et avec les nouvelles technologies tout en maitrisant les pièges... Voilà autant de projets et de valeurs qui sont défendus à Briance-Combade.

Le service est assuré par des professionnels de qualité qui permettent aux enfants de bien grandir et qui offrent des possibilités et des perspectives d'avenir, ce que ne fait pas la télé....

Le temps des mercredis après-midi et des vacances scolaires sont des moments privilégiés pour apprendre autrement et se détendre en faisant ses propres expérimentations.

LES SERVICES OFFERTS



Un bâtiment aux normes actuelles de construction offrant un réel confort et des équipements (jeux, sport, loisirs) renouvelés ;



Un ramassage des enfants en minibus dans les villages les plus excentrés de Châteauneuf-la-Forêt;



Une prestation de déjeuner et de goûter de qualité ;



Des activités clés en main (aucune fourniture n'est demandée aux parents) dont des sorties à l'extérieur du territoire qui permettent à tous les enfants de découvrir des choses nouvelles ;



Un encadrement par des professionnels qualifiés sur des amplitudes horaires larges ;



Des séjours pendant l'été



Un accueil dédié et spécifique pour les adolescents (collégiens et lycéens) qui prend en compte les loisirs mais aussi les problématiques spécifiques liées à cet âge.

DES TARIFS QUI ÉVOLUENT

La fréquentation des services communautaires est payante et la participation familiale est liée à un barème qui permet de moduler le prix selon les ressources de la famille : le quotient familial. Le service est cofinancé par la CAF de la Haute-Vienne et le département de la Haute-Vienne. Ce sont les élus communautaires qui fixent les tarifs des services, en fonction du reste à charge pour la communauté de communes après l'aide des partenaires. Le choix des élus est de faire payer pour partie le service à l'ensemble des contribuables du territoire dans un esprit de solidarité, et pour autre partie aux utilisateurs, les parents qui sont dans une position de « consommateurs » d'un service public.



LE QUOTIENT FAMILIAL:

Les élus communautaires ont décidé une extension des tranches applicables (de 3 tranches à 5 tranches) pour être plus justes avec les familles très modestes du territoire et mieux faire participer les personnes extérieures au territoire.

Mise en place d'un système de quotient familial à 5 tranches :

T1 de 0 à 300 T2 de 301 à 600 T3 de 601 à 900 T4 de 901 à 1200

T5 + de 1201 et extérieurs à la CCBC



'est à la famille de fournir le quotient familial (Attestation QF-CAF) lors de l'inscription de leur enfant aux activités ou de fournir les éléments pour le calculer. A défaut de transmission du quotient famille, les tarifs du T5 s'appliqueront automatiquement.

.....

La CAF indique comment faire le calcul de son quotient, (mais il existe également des simulateurs sur internet) :

 Prendre le 1/12 des ressources imposables de l'année (avant abattements fiscaux) et ajouter les prestations mensuelles (CAF...)

Diviser ce total par le nombre de parts
 1 ou 2 parents et 1 enfant = 2,5 parts
 1 ou 2 parents et 2 enfants = 3 parts
 1 ou 2 parents et 3 enfants = 4 parts
 1 ou 2 parents et 4 enfants = 4,5 parts

Au-delà du 4 enfant, ajouter 0,5 part par enfant, pour chaque enfant handicapé, ajouter 0,5 part supplémentaire)





JOURNÉE AVEC DÉJEUNER PAR ENFANT :

Une journée à l'accueil de loisirs revient à environ 65 €, dont 50 € restant à charge de la Commu-

nauté de Communes Briance-Combade. <u>A titre d'exem</u>ple, le déjeuner hors frais de personnel

revient au minimum à **7,55 €** (prestation payée par la Communauté de Communes).

TARIFS EN EUROS

Journée T1 9,18 €
Journée T2 9,99 €
Journée T3 10,80 €
Journée T4 11,61 €
Journée T5 12,42 €

DEMI-JOURNÉE SANS DÉJEUNER PAR ENFANT :

A titre d'exemple, chaque enfant qui emprunte le bus communautaire génère 3 € de dépenses pour la collectivité.

TARIFS EN EUROS

1/2 journée sans déjeuner T1 5,14 €
1/2 journée sans déjeuner T2 5,59 €
1/2 journée sans déjeuner T3 6,05 €
1/2 journée sans déjeuner T4 6,50 €
1/2 journée sans déjeuner T5 6.96 €

DEMI-JOURNÉE AVEC DÉJEUNER PAR ENFANT :

A titre d'exemple, le coût de la demi-journée en activité se situe aux alentours de 45 € (coût des animateurs inclus) par enfant

TARIFS EN EUROS

1/2 journée avec déjeuner T1 7,25 €
1/2 journée avec déjeuner T2 7,89 €
1/2 journée avec déjeuner T3 8,53 €
1/2 journée avec déjeuner T4 9,17 €
1/2 journée avec déjeuner T5 9 81 £

SORTIES ALSH: 4 €

A titre d'exemple, une sortie « laser league » pour 27 enfants a couté 324 € à la Communauté de Communes, soit 12 € par enfant hors frais de transport et d'encadrement.

SORTIES EXCEPTIONNELLES

dans les grands parcs :

20 € par enfant hors frais de restauration (restauration forfaitaire à 9,80 € le cas échéant)